



Bagnes – Vollèges

Les citoyen-ne-s au cœur du processus de fusion

En 2019, les Bagnards et les Vollégeards devraient pouvoir se prononcer sur la fusion de leurs communes. Avant cela, au printemps 2018, toutes les citoyennes et tous les citoyens de Bagnes et de Vollèges seront invités à participer à des rencontres pour donner leur avis sur les différents aspects de la fusion.

On ne réussit pas une fusion sans l'engagement des populations concernées. Ainsi, dès le printemps prochain, les citoyennes et les citoyens de Bagnes et de Vollèges pourront s'exprimer. Certains habitants sont déjà à l'œuvre. Aujourd'hui, le processus de fusion est en effet bien engagé. Le comité de pilotage a ouvert la consultation en constituant des commissions participatives qui comprennent des citoyens, des membres des administrations ainsi que des conseils communaux de Bagnes et de Vollèges.

Ces commissions ont commencé leur travail pour dessiner les grandes lignes de la future commune. Une cinquantaine de personnes sont engagées dans ces réflexions, au sein de quatre commissions:

- Identité, vie politique et socioculturelle, instruction publique et collaborations
- Administration générale
- Services techniques et travaux publics
- Finances

Dans leur travail, elles doivent aborder une grande diversité de thèmes : nom de la commune, armoiries, bourgeoisie, culture, sport, loisirs, culte, santé, collaborations intercommunales, administration, bureaux communaux, personnel communal, services techniques, travaux publics, finances, économie, tourisme, urbanisme. Les commissions sont chargées de définir les avantages et les inconvénients de la potentielle fusion dans tous ces domaines et de proposer des recommandations. Ces commissions sont nées de la volonté affichée par les nouveaux conseils municipaux de Bagnes et de Vollèges, entrés en fonction au début 2017 et qui se sont prononcés en faveur de la poursuite de l'étude de faisabilité débutée en 2015 sur la fusion de leurs communes.

Les commissions rendront compte de leur travail au comité de pilotage de la fusion (Copil), constitué des deux présidents de commune et des deux vice-présidents, c'est-à-dire, pour Vollèges : Christophe Maret et Fabien Sauthier et, pour Bagnes : Éloi Rossier et Jean Baptiste Vaudan. Les deux secrétaires communaux, Jean-Louis Farquet (Vollèges) et Frédéric Perraudin (Bagnes) participent au comité de pilotage à titre constitutif. Le Copil prendra ensuite le relais pour approfondir les aspects touchant au fonctionnement de la future commune.

Au début de l'année 2018, un pré-rapport de fusion sera élaboré et des rencontres citoyennes seront organisées durant le printemps. Suite à ces rencontres, le rapport final sera communiqué aux deux populations afin de préparer une votation en 2019. Si tout se passe selon le planning prévu, la fusion devrait entrer en force en 2021. Une information plus complète sur le planning de la démarche sera présentée dans le courant du mois de décembre 2017.

Personnes de contact :

- Eloi Rossier, Président de Bagnes – Tél. : 079 261 98 56
- Christophe Maret, Président de Vollèges – Tél. : 079 628 24 21